COORDINATION NATIONALE DES VICTIMES DE L'ORGANISATION DES TEMOINS DE JEHOVAH

Association de fait, créée le 10 janvier 1995, apolitique, aconfessionnelle, la Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah appelle toutes les personnes concernées à la rejoindre.
CNVOTJ Contact : Charline Delporte : 19, place Sébastopol 59 000 LILLE 03 20 57 26 77
ou Tél ; 03.20.07.34.30 ou Portable 06.08.35.09.58

La Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah communique :

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENDONS GLOIRE AUX VICTIMES DE JEHOVAH ! »

L'organisation des Témoins de Jéhovah en France, filiale de la secte américaine éponyme basée à Brooklynn tient à grand frais du 4 juillet au 3 août 2003 pas moins de 30 meetings de 3 jours chacun, dans 17 Villes françaises. **Si « Jéhovah » n'est plus une marque déposée** depuis la décision de justice du 8 avril 2003 on remarque dans le même temps que :

JEHOVAH PAR SON ORGANISATION POURSUIT SES ACTIVITES DE CULTE-BUSINESS EN TOUTE IMPUNITE

Nullement inquiétée, la multinationale du marketing spirituel n'hésite pas à faire étalage de sa colossale puissance financière sans apparemment se décider à s'acquitter de sa **dette fiscale de 45 Millions d'Euros.**
Mieux encore l'organisation jéhoviste fait preuve d'une extraordinaire arrogance de comportement à l'égard notamment des milliers de victimes dupées par son marketing agressif et son prosélytisme trompeur : « Des victimes ? Il n'y a pas de victimes ! »

53 000 VICTIMES EN 12 ANS

Cependant, d'après les informations de cette organisation elle-même, et les chiffres qu'elle publie, plus de 53 000 personnes ont ainsi été piégées en moins de 12 ans dans son univers cauchemardesque avant de se réveiller et de la quitter et n'ayant plus alors que leurs yeux pour pleurer.

53 000 victimes ! 53 000 citoyens dupés ? est-ce quantité négligeable ?

Non ! C'est même intolérable ! C'est pourquoi, à nouveau, la Coordination en appelle aux pouvoirs publics et aux autorités pour faire cesser ces provocations annuelles qui mettent en péril la paix publique, et demande solennellement qu'il soit mis fin à cette sorte « d'autorisation de prélèvement », tacite et honteuse, donnée à cette organisation consistant à lui permettre de prélever annuellement 5000 personnes dans la population française pour en faire de nouveaux esclaves heureux qui sacrifient leur vie au prosélytisme jéhoviste.

5000 personnes sacrifiées pour que les exactions se poursuivent. 5000 victimes immanquablement pressurées puis rejetées et même menacées d'acharnement judiciaire dans le cas ou elles oseraient protester et parler de ce qu'elles ont subi dans l'arrière boutique de l'organisation des Témoins de Jéhovah.

UNE ORGANISATION QUI CACHE LA VERITE : CELLE DE SA DANGEROSITE

Puisque la secte s'apprête a s'auto-célébrer, rendons gloire à ses victimes.